

Lutte contre l'intimidation, l'homophobie et la transphobie

Une question de droit humain fondamental

C'est lors du 31^e Congrès de la fédération, tenu en mai 2015, qu'a été créé le comité orientations et identités sexuelles. Ce comité a pour but de faire des recommandations au comité exécutif quant à ses objectifs et à son plan de travail, d'assurer le suivi des actions fédérales en matière d'orientations et d'identités sexuelles et de sensibiliser et d'outiller les syndicats aux enjeux en cette matière. Nous avons rencontré Dominique Dubuc, enseignante de biologie au cégep de Sherbrooke, membre de ce tout nouveau comité.

France Désaulniers
Conseillère aux communications

Dominique Dubuc possède une expertise certaine dans le domaine. Elle est membre du comité confédéral LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres¹) de la CSN, elle milite au sein de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation et elle est membre du comité exécutif d'*International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans, and Intersex Association*² (ILGA) d'Amérique du Nord, une instance qui a un statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Les réseaux de l'éducation sont-ils exempts d'homophobie? La réponse de Dominique fuse: c'est un non retentissant! Plusieurs jeunes subissent de l'intimidation et sont victimes de gestes homophobes dans les écoles, les cégeps et mêmes dans les universités. Et il arrive encore de nos jours que des jeunes se retrouvent à la rue ou sont mis au ban de leur famille. « Je ne veux pas tomber dans le misérabilisme, mais le cheminement peut être douloureux. Le taux de suicide est effarant et il y a une sur-représentation de jeunes LGBT dans la rue », indique-t-elle.



Dominique Dubuc
Enseignante au Cégep de Sherbrooke

les syndicats et les enseignantes et les enseignants est primordiale. Plusieurs ne savent pas comment réagir à certaines demandes d'étudiants ou encore ignorent à qui s'adresser ».

« Si, ici, au Québec, la situation juridique est claire et que nous avons atteint l'égalité, les enjeux légaux pour les personnes trans et intersexes sont loin d'être réglés. » Et quand on porte notre regard vers la situation qui prévaut ailleurs dans le monde, cela s'avère fort complexe. « Au-delà des lois, il y a les réalités culturelles. Une législation peut être parfaite, mais si son application est déficiente, ou si aucune sensibilisation n'est faite, ça ne sera pas suffisant ».

Enfin, bien que nous parlions des étudiantes et des étudiants, Dominique ne cache pas le fait que plusieurs membres de la FNEEQ choisissent de taire leur orientation ou leur identité sexuelle... Bref, beaucoup de travail sur la planche. C'est un dossier à suivre!

Agir contre l'homophobie et l'intimidation

La troisième édition du colloque de la Table nationale contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation aura lieu en janvier 2016 au cégep Garneau.



Pour plus de renseignements et inscriptions :

<http://www.colloquehomophobie.org/2016/>

Pour Dominique Dubuc, il importe que les directions d'établissements prennent le dossier en mains. « Pour l'instant, les interventions reposent encore trop souvent sur des profs, sur des initiatives personnelles. Il faut que ça devienne un dossier institutionnel. Au cégep de Sherbrooke, il y a un comité institutionnel et le conseil d'administration a adopté une déclaration³ », fait-elle valoir.

Et puis, il y a la transphobie. « Il y a 10 ans, je n'entendais à peu près jamais parler d'étudiantes ou d'étudiants trans. Ils étaient là, bien sûr. Le fait que des personnalités se dévoilent facilite l'affirmation et remet en question les préjugés. Mais comment tenir compte des besoins d'un jeune trans? Comment être à l'écoute des besoins des jeunes trans? Quels sont les gestes concrets qu'on peut poser? La nécessité d'outiller

1 <http://www.csn.qc.ca/web/lgbt>

2 <http://ilga.org/>

3 http://www.cegepshebrooke.qc.ca/sites/default/files/stories/communic/publications/dec_homophobie12.pdf